



Master Droit privé

Argumentation et raisonnement juridiques

Responsable	Descriptions	Informations
Frederic ROUVIERE frederic.rouvriere@univ-amu.fr	Code : DPRA21 Nature : Élément constitutif Domaines : Droit, Économie, Gestion	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Le cours envisage les différentes formes d'arguments juridiques à partir d'exemples concrets issus de la loi et de la jurisprudence afin d'en éprouver la portée et la validité. L'approche est transversale et porte autant sur le droit civil, pénal, administratif ou les droits de l'homme.

1. Qu'est-ce que le raisonnement juridique ?

- 1.1 Raisonnement, rhétorique et argumentation
- 1.2 Les théories du raisonnement juridique
- 1.3 La spécificité du raisonnement juridique

2. Argumentation par la lettre

- 2.1 Les cas : exemples légaux et précédents
- 2.2 Les définitions légales et jurisprudentielles, les notions indéterminées
- 2.3 Forme littérale et sens littéral

3. Argumentation par l'esprit

- 3.1 Analogie, a fortiori, a contrario, principes
- 3.2 Nature, catégories, classifications, théories
- 3.3 Exceptions, droit spécial, fictions, droit transitoire
- 3.4 Volonté du législateur, équité, proportionnalité
- 3.5 Analyse économique et sociologique
- 3.6 Droit comparé, philosophie

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Savoir identifier les types d'arguments
- Être en mesure de réfuter et d'apprécier la pertinence des arguments
- Mettre en évidence les structures argumentatives des textes juridiques
- Avoir une culture transversale du raisonnement juridique
- Connaître les spécificités du raisonnement juridique
- Rédiger une argumentation : conclusions ou jugement
- Maîtriser les problèmes fondamentaux de l'argumentation juridique

MODALITÉS D'ORGANISATION

L'enseignement est organisé en modules d'une heure chacun avec une lecture associée.

Chaque heure de cours est consacrée à un rappel des concepts de base, suivi d'une mise en pratique immédiate avec un échange éventuel sur les étapes du raisonnement avec l'auditoire.

Les travaux dirigés portent sur un texte court (une page) pour ouvrir une discussion sur la façon d'identifier, d'analyser et de réfuter les arguments avancés.

L'ensemble de l'enseignement est tourné vers la mise en œuvre pratique de l'argumentation juridique : ce n'est ni un cours de théorie du droit ni d'épistémologie juridique. La dimension essentielle du cours est méthodologique.

BIBLIOGRAPHIE, LECTURES RECOMMANDÉES

ATIAS (Ch.), Devenir juriste. Le sens du droit, Lexisnexis, Carré droit, 2ème éd., 2014

BERGEL (J.-L.), Méthodologie juridique, PUF, Thémis, 2ème éd., 2016

GOLTZBERG (S.), L'argumentation juridique, Dalloz, connaissance du droit, 3ème éd., 2017

MATHIEU (M.-L.), Logique et raisonnement juridique, PUF, Thémis, 2015

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Avoir pratiqué le commentaire d'arrêt et les cas pratiques dans une branche du droit.

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Droit civil ou droit pénal ou droit administratif ou droits de l'homme.

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 28 heures
- Cours magistraux: 27.5 heures

CODES APOGÉE

- DPRA02A [ELP]

M3C

DPRA21 - Argumentation et raisonnement juridiques

Épreuves associées

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 24/06/2022